

DL FLASH!

Lettre d'actualité de Dierickx Leys Private Bank
Cinquième année, n° 6 - novembre 2019

20 ans

En tant que promoteur, Dierickx Leys Private Bank propose le compartiment Balance de la sicav belge Dierickx Leys Fund I (dont Cadelam est la société de gestion).

« Celui qui connaît sa destination trouvera son chemin » disait déjà LaoTseu, philosophe chinois du 6e siècle av. J.-C.

Un nouveau tweet au petit-déjeuner, la publication de paramètres macro-économiques ou une catastrophe naturelle. Chaque investisseur est confronté presque quotidiennement à des distractions qui peuvent perturber la négociation de sang-froid sur les marchés financiers. Pour y résister, il convient d'utiliser un ensemble d'objectifs à long terme à valeur ajoutée avérée.

QuaPR ou Qualité à un prix raisonnable

Les cours boursiers ont quelque chose de mystérieux. Beaucoup pensent qu'ils peuvent prédire l'évolution des cours à partir des cours actuels. Malheureusement, l'expérience montre que c'est impossible. Au dernier cours, quelqu'un est heureux d'acheter alors que le vendeur sort avec le sourire. Ce n'est rien de plus que l'équilibre entre les optimistes et les pessimistes du moment.

Ce que les analystes et les gestionnaires maîtrisent, c'est le processus de sélection et d'investissement, le suivi dans le temps et leur application rigoureuse. À long terme, compte tenu de la crise immobilière et d'autres crises économiques, cette méthode est la plus efficace.

Depuis le 20 septembre 1999

Le compartiment Balance de la SICAV belge Dierickx Leys Fund I, dont Cadelam est la société de gestion, réagit à cet aspect depuis déjà 20 ans. Cette politique de placement éprouvée est également reconnue par d'autres acteurs, comme Morningstar*. Dierickx Leys Fund I Balance classe C obtient le score le plus élevé de cinq étoiles. Le rendement annualisé de Dierickx Leys Fund I Balance s'élève à 3,76% depuis sa création (Source : Dierickx Leys). Les rendements du passé n'apportent aucune garantie pour l'avenir. Rendement calculé, avant frais et taxes, sur la base de la valeur d'inventaire nette des parts de capitalisation.

Source : Dierickx Leys, ces rendements historiques n'apportent aucune garantie pour les rendements futurs

*Morningstar est un fournisseur indépendant d'analyses d'investissement. La notation Morningstar est une évaluation quantitative de la performance passée d'un compartiment, en tenant compte du risque et des frais encourus. Elle ne tient pas compte des éléments qualitatifs et est calculée sur la base d'une formule (mathématique). Les compartiments sont classés par catégorie et comparés à des compartiments similaires en fonction de leur score et reçoivent une à cinq étoiles. Dans chaque catégorie, les 10% de scores les plus élevés reçoivent 5 étoiles, les 22,5% suivants reçoivent 4 étoiles, les 35% du milieu reçoivent 3 étoiles, les 22,5% suivants, 2 étoiles et les 10% les moins bons, une étoile. La notation est calculée chaque mois sur la base des performances historiques sur trois, cinq ou dix ans et ne tient pas compte de l'avenir.

Autres informations clés

Création	20 septembre 1999	Frais de sortie	0
Échéance finale	aucune		
Catégorie	mixte	Souscription/remboursement	chaque jour ouvrable bancaire belge jusqu'à 16 heures
Frais d'entrée	maximum 1,50%		
Frais courants	1,68%	Publication des valeurs d'inventaire	L'Écho/De Tijd et dierickxleys.be
Souscription minimale	par unité		

Précompte mobilier

Taxe sur les opérations de bourse

Parts de distribution	30% sur les dividendes distribués	aucune
Parts de participation	30% sur la différence positive entre le TIS belge à la vente et le TIS belge à l'achat en raison de plus de 10% d'actifs porteurs d'intérêts	1,32% à la sortie (maximum 4 000 euros par transaction)

La lettre d'actualité DL Flash! n'est pas complète sans les « Informations essentielles pour les investisseurs » qui s'y rapportent et contiennent d'autres informations concernant le compartiment.

Le terme « Fonds » peut se rapporter aussi bien aux organismes de placement collectif établis sous forme de société (sicav) et aux fonds communs de placement qu'aux compartiments d'une sicav.

Ce document contient exclusivement des informations publicitaires, basées sur les caractéristiques du produit. Le client doit parcourir, avant la souscription, le KIID (Informations essentielles pour les investisseurs), le prospectus et le dernier rapport périodique disponibles gratuitement sur www.dierickxleys.be et dans les agences de Dierickx Leys Private Bank. Des informations supplémentaires peuvent être obtenues au + 32 3 241 09 99. En cas de plainte, vous pouvez vous adresser à legal@dierickxleys.be. Vous pouvez également vous adresser au service ombudsman du secteur financier à ombudsman@ombudsfm.be. Cette information est soumise au droit belge et seuls les tribunaux belges sont compétents.

Vous pouvez retrouver Kasteelplein Street Journal, The Markets! et Flash! sur notre site Internet, sous la rubrique 'Publications/magazines et lettres d'actualité'.



Clause de non-responsabilité : Rendements annualisés, à l'exclusion des rendements depuis le 1er janvier. Ces rendements historiques n'apportent aucune garantie pour les rendements futurs. Ils ne tiennent aucunement compte des coûts et taxes d'achat ou de vente. Les renseignements précités sont basés sur des sources considérées comme fiables, sans que leur exactitude puisse être garantie. Dierickx Leys Private Bank n'est pas responsable d'éventuelles erreurs ou lacunes dans les renseignements fournis.

Éditeur responsable : Werner Wuyts

Mise en page : JEdesign.be

DIERICKX LEYS
P R I V A T E B A N K
dierickxleys.be

Suivez-nous également sur les réseaux sociaux

 [linkedin.com/company/dierickx-leys-private-bank](https://www.linkedin.com/company/dierickx-leys-private-bank)
 [facebook.com/dierickxleys](https://www.facebook.com/dierickxleys)

« DL Flash! » est une publication de Dierickx Leys Private Bank SA, Kasteelpleinstraat 44-46, BE-2000 Anvers T +32 3 241 09 99.

La rédaction est assurée par Werner Wuyts. La reprise de cette publication est autorisée moyennant mention de la source. Les instruments de placement mentionnés dans cette publication ne conviennent pas à tous les investisseurs. Il faut tenir compte des objectifs, de la solidité financière, des connaissances, de l'expérience et des caractéristiques de risque de l'investisseur. La banque ne donne pas de conseils de placement personnels par ce biais. Vous trouverez plus d'informations sur la sélection et les méthodes d'évaluation des titres susmentionnés et sur l'indépendance de leur examen sur dierickxleys.be dans la rubrique des conseils en investissement. Les résultats historiques et les prévisions mentionnés ne constituent pas un indicateur fiable des résultats futurs. Les recommandations mentionnées peuvent changer à l'avenir. Les montants en devises étrangères peuvent être soumis à des fluctuations.

Informations essentielles pour les investisseurs

Ce document fournit des informations essentielles pour l'investisseur concernant ce fonds. Il ne s'agit pas d'un document de marketing. Les informations qu'il contient vous sont fournies conformément à une obligation légale, afin de vous aider à comprendre en quoi consiste un investissement dans ce fonds et quels risques y sont associés. Il vous est conseillé de le lire pour décider en connaissance de cause d'investir ou non.

Dierickx Leys Fund I Balance

Parts de classe C
 Parts de participation Classe C ISIN BE0172280084
 Parts de distribution Classe C ISIN BE6284670401

Un compartiment de la sicav Dierickx Leys Fund I (OPCVM)
 Société de gestion : Cadelam S.A.

Objectifs et politique d'investissement

Le fonds investit dans des actions et obligations internationales émises par tous les types d'émetteurs, dans une perspective à long terme. Le compartiment investira un minimum de 40 % et un maximum de 55 % de ses actifs nets en actions (directement ou indirectement).

Le fonds vise à offrir aux actionnaires une exposition aux marchés financiers mondiaux grâce à une gestion active du portefeuille.

En outre, des investissements peuvent être effectués dans d'autres instruments: options, futures, OPC, obligations convertibles, espèces ou titres de créance. Il n'y a pas d'investissement dans des produits dérivés de gré à gré (OTC).

Le fonds peut utiliser de manière limitée des instruments financiers dérivés. D'une part, cette restriction signifie que les produits financiers dérivés peuvent être utilisés pour contribuer à la réalisation d'objectifs d'investissement (par exemple, pour augmenter ou diminuer l'exposition à un ou plusieurs segments de marché dans le cadre de la stratégie d'investissement). D'autre part, les produits financiers dérivés peuvent être utilisés pour supprimer la sensibilité du portefeuille à une donnée de marché particulière (telle que la protection contre le risque de change et la baisse des marchés). Le gestionnaire achètera et vendra régulièrement des devises à terme pour couvrir le risque de change.

Les obligations et les titres de créance doivent être notés au minimum B si la notation est connue.

Le fonds peut investir au total jusqu'à 10 % de ses propres actifs dans des parts d'autres organismes de placement collectif.

Vous pouvez souscrire des parts du fonds tous les jours ouvrables belges ou obtenir le remboursement de ses parts sur simple demande. Les actions de capitalisation ne donnent pas droit à un dividende. Le résultat annuel est capitalisé (ou réinvesti). Les parts de distribution versent un dividende annuel dans la mesure permise par le rendement du fonds.

Autres caractéristiques spécifiques :

Recommandation : ce fonds peut ne pas convenir aux investisseurs qui prévoient de retirer leur argent dans un délai de 5 ans.

Profil de risque et de rendement

1	2	3	4	5	6	7
---	---	---	---	---	---	---

Risque plus faible ← Rendements potentiellement inférieurs / Rendements potentiellement plus élevés → Risque plus élevé

Cet indicateur synthétique montre la volatilité historique du fonds sur une période de 5 ans (risque de marché).

Les données historiques utilisées pour le calcul de cet indicateur synthétique ne fournissent pas toujours une indication fiable du futur profil de risque du fonds. Il n'est pas possible de garantir que la catégorie de risque et de rendement restera inchangée. La classification du fonds dans une catégorie particulière peut varier dans le temps. La catégorie la plus basse ne signifie pas que l'investissement est sans risque.

Le fonds appartient à cette catégorie, car il investit dans des instruments financiers internationaux (y compris jusqu'à 55% d'actions), ce qui peut faire fluctuer modérément la valeur de ce fonds.

Autres risques importants pour le fonds qui ne sont pas (suffisamment) reflétés par l'indicateur synthétique :

Risque d'inflation : Le fonds contient un portefeuille d'obligations et d'instruments du marché monétaire. Ce portefeuille est soumis à un risque d'inflation moyen, car une inflation plus élevée se traduit généralement par des taux d'intérêt plus élevés, ce qui est négatif pour les prix des obligations.

Risque de crédit : Une partie du portefeuille du fonds peut contenir des obligations notées en dessous de BBB, ce qui donne lieu à un risque de crédit moyen.

Risque de change : Une partie du portefeuille du fonds peut contenir des titres libellés dans une autre devise que l'euro, donnant lieu à un risque de change moyen.

Pour un aperçu complet des risques de ce fonds, consultez le paragraphe sur les risques du prospectus.

Frais

Frais ponctuels prélevés avant ou après investissement	
Frais d'entrée	1,50%
Frais de sortie	0,00%
Changement de compartiment	Si les remboursements sont plus élevés avec le nouveau fonds : la différence
Le pourcentage indiqué est le maximum pouvant être prélevé sur votre capital avant que celui-ci ne soit investi ou avant que le revenu de votre investissement ne vous soit distribué.	
Frais prélevés par le fonds sur une année	
Frais courants	1,68%
Frais prélevés par le fonds dans certaines circonstances	
Commission de performances	Non applicable

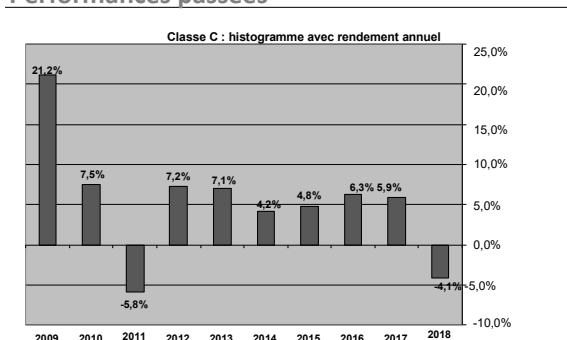
Pour plus d'informations sur les frais, consultez le paragraphe sur les commissions et les frais du prospectus.

Les frais que vous payez servent à couvrir les coûts de gestion du fonds, y compris ses coûts de marketing et de distribution. Ces coûts réduisent la croissance potentielle de votre investissement.

Les droits d'entrée et de sortie mentionnés sont des montants maximaux. Dans certains cas, des frais moins élevés peuvent s'appliquer. Veuillez contacter votre conseiller financier ou votre distributeur pour connaître les frais d'entrée et de sortie réels.

Les coûts de fonctionnement sont basés sur les dépenses de l'année civile précédente se terminant le 31 décembre 2018. Ce chiffre peut varier d'une année à l'autre. Les coûts de transaction du portefeuille ne sont pas compris.

Performances passées



Il s'agit de rendements passés qui ne sont pas un indicateur des rendements futurs.

L'histogramme montre les résultats d'investissement de la classe C du fonds en pourcentage de variation de la valeur d'inventaire d'une année civile à l'autre, exprimée dans la devise du fonds.

Le calcul des résultats obtenus dans le passé tient compte de l'ensemble des coûts et frais, à l'exception des taxes et des frais d'entrée et de sortie qui ne reviennent pas au fonds.

La classe C du fonds a débuté le 20 septembre 1999.

Les chiffres de rendement présentés ont été calculés en euros.

Informations pratiques

Dépositaire : KBC Bank S.A.

Le prospectus, les statuts, le rapport annuel et le rapport semestriel les plus récents, ainsi que d'autres informations utiles concernant l'OPCVM peuvent être obtenus gratuitement en français auprès de l'établissement en charge du service financier, Dierickx Leys Private Bank S.A., Kasteelpleinstraat 44, 2000 Anvers (<https://www.dierickxleys.be/fr/dierickx-leys-funds>).

Une explication concernant la politique de rémunération actuelle de la société de gestion, qui décrit le mode de calcul des rémunérations ainsi que l'identité des personnes chargées de les accorder (et donc aussi la composition du comité de rémunération), est disponible sur demande, sans frais, en version papier ou sur : <https://www.cadelam.be/fr/remuneration-policy>.

Les cours les plus récents des parts sont disponibles sur : <https://www.dierickxleys.be/fr/dierickx-leys-funds> et sur le site de Beama http://permafiles.beama.be/NAVpub_fr.pdf

Ce fonds est soumis à la législation fiscale belge, ce qui peut affecter votre situation fiscale personnelle. Le traitement fiscal dépend de votre situation personnelle et peut changer à l'avenir. Pour plus de détails, veuillez consulter un conseiller.

La responsabilité de Cadelam S.A. ne peut être engagée que sur la base de déclarations contenues dans le présent document qui seraient trompeuses, inexactes ou non cohérentes avec les parties correspondantes du prospectus de l'OPCVM.

Vous avez le droit d'échanger vos parts contre des parts d'un autre compartiment de l'OPCVM. Les frais éventuels se trouvent dans la section « Frais ». Vous trouverez plus d'informations sur <https://www.dierickxleys.be/fr/dierickx-leys-funds>.

L'actif et le passif des différents compartiments de l'OPCVM sont séparés. En conséquence, les droits des créanciers d'un compartiment sont limités à ce compartiment. Ce document décrit une classe d'un compartiment de l'OPCVM, alors que le rapport (semi-)annuel est établi au niveau de l'OPCVM pour tous les compartiments. Il existe différentes classes pour ce fonds. Pour de plus amples renseignements, veuillez consulter le prospectus.

L'OPCVM Dierickx Leys Fund I est une sicav de droit belge qui répond aux exigences de la directive 2009/65/CE.

Ce compartiment est agréé en Belgique et est soumis à la surveillance de l'Autorité des Services et Marchés Financiers (FSMA) ; Cadelam est agréée en Belgique et est soumise à la surveillance de l'Autorité des Services et Marchés Financiers (FSMA).
Les informations essentielles pour les investisseurs ici fournies sont exactes et à jour au 31 janvier 2019.